

Le boom économique du vélo ne doit pas faire oublier une part modale encore mesurée

Porté par un contexte politique et sociétal très favorable, le marché du vélo voit son chiffre d'affaires progresser, même si le nombre d'unités vendues stagne depuis quelques années.

En corollaire, l'usage du vélo semble progresser fortement en France, tant pour les déplacements quotidiens (trajet domicile-travail et scolaire) que pour une pratique de loisir ou de tourisme si l'on s'appuie sur les chiffres fournis par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et Vélos et territoires. Toutefois, cette amélioration apparente s'applique à une situation initiale où la part modale du vélo est marginale, et par ailleurs, elle ne saurait masquer des disparités importantes entre zones urbaines/non urbaines et des variabilités saisonnières qui influent particulièrement sur l'usage du vélo.

En 2008 s'était vendu 15 000 vélos de ce type. 11 ans plus tard, près de 390 000 unités ont fait l'objet d'un achat. Le prix moyen constaté d'un VAE en 2019 est de 1 749 € contre seulement 364 € pour un vélo « classique ».

L'année 2020 a également été très prometteuse avec une progression des ventes de + 15 % dopée notamment par la grève des transports de début d'année.

La crise sanitaire de la Covid-19 et les mesures mises en place pour limiter la pandémie ont pénalisé temporairement le secteur mais les ventes des magasins spécialisés, sur l'ensemble de l'année, ont enregistré 700 000 ventes de vélos supplémentaires par rapport à 2019 pour atteindre un chiffre record de 3,3 millions d'unités.

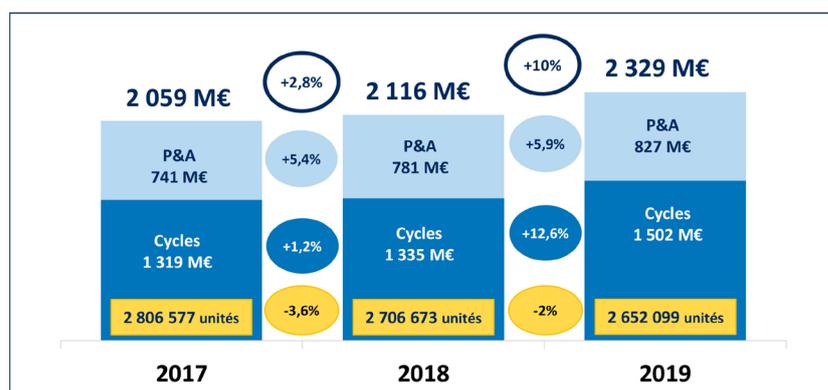
A l'horizon 2023, les professionnels tablent sur une croissance du marché vélo de 15 % pour dépasser les 2,6 milliards d'euros malgré les contraintes de production et d'approvisionnement. Le marché devrait poursuivre sa croissance sur un rythme de 9 %, d'ici 2025, grâce aux ventes de vélos électriques, qui pourrait atteindre 800 000 unités annuelles.

Le marché qui valait 2 milliards

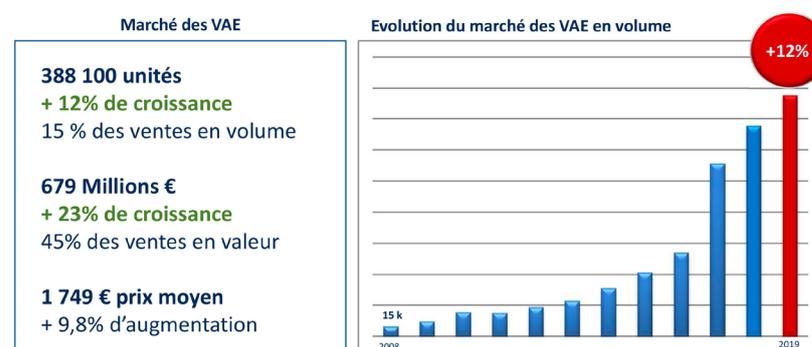
S'appuyant sur une dynamique favorable depuis plusieurs années, le marché du vélo affiche une santé insolente avec une progression de son chiffre d'affaires de 10 % en 2019, dont 12,6 % pour la partie « cycle ». Il avoisinait, fin 2019, 2,3 milliards d'euros, dont 1,5 milliards d'euros de matériel et 823 millions d'euros de service.

Toutefois, cette belle santé financière ne saurait masquer une situation plus contrastée. Il s'est vendu 2,8 M de vélos en 2017, 2,7 M en 2018 et 2,6 M en 2019. La vente de cycles baisse donc légèrement en volume (- 2 %) mais continue de progresser en valeur, du fait notamment de la hausse du prix des vélos électriques.

2019, une dynamique de croissance portée par l'ensemble de l'offre produit - service



Une croissance solide qui reste limitée par le besoin en infrastructure urbaine



Fréquentation et parts modales du vélo

A ce jour, la disponibilité des données de fréquentation ne permet pas de mesurer et caractériser précisément l'utilisation des infrastructures sur l'ensemble du réseau normand. La **plateforme nationale des fréquentations** (PNF) animée par la structure Vélo & territoires permet de mutualiser et d'agrèger des données de comptages vélo sur la base de données collectées au niveau local mais uniquement sur les véloroutes et voies vertes.

Le nombre des compteurs n'est pas suffisant pour donner un aperçu exhaustif de la fréquentation des infrastructures, mais ils permettent de connaître l'évolution des trafics, entre deux années, et au cours de l'année, d'une semaine ou d'une journée. La pratique du vélo reste en effet marquée par une forte saisonnalité.

Dans l'exemple ci-dessous, situé en centre-ville de Caen, la pratique varie d'un facteur 4 selon le mois de l'année. Mais le ratio est bien plus élevé pour les compteurs situés en zone touristique. Le compteur de Clécy (Suisse Normande) affiche une fréquentation variant d'un trafic quasiment nul à 7 500 passages par mois, même si le contexte sanitaire de 2020 a pu amplifier le phénomène.



<https://www.velo-territoires.org/observatoires/plateforme-nationale-de-frequentation/>

A ce jour, seul le recensement de l'INSEE permet de fournir une représentation nationale de la part modale vélo. Calée sur la période 2015-2019, et uniquement pour le trajet domicile/travail, cette donnée permet de distinguer quelques grandes villes normandes selon leur part modale :

- part modale > 5 % : Caen, Ouistreham ;
- part modale > 4 % : Alençon ;
- part modale > 3 % : Pont-Audemer, Cherbourg-en-Cotentin, Argentan, Rouen ;
- part modale > 2 % : Le Havre, Avranches ;
- part modale < 1 % : Evreux.

A l'échelon national, le bilan est maigre et la Normandie pointe à la 12^e place avec une part modale à 1,4 %, très loin de la moyenne nationale à 2,1 %.

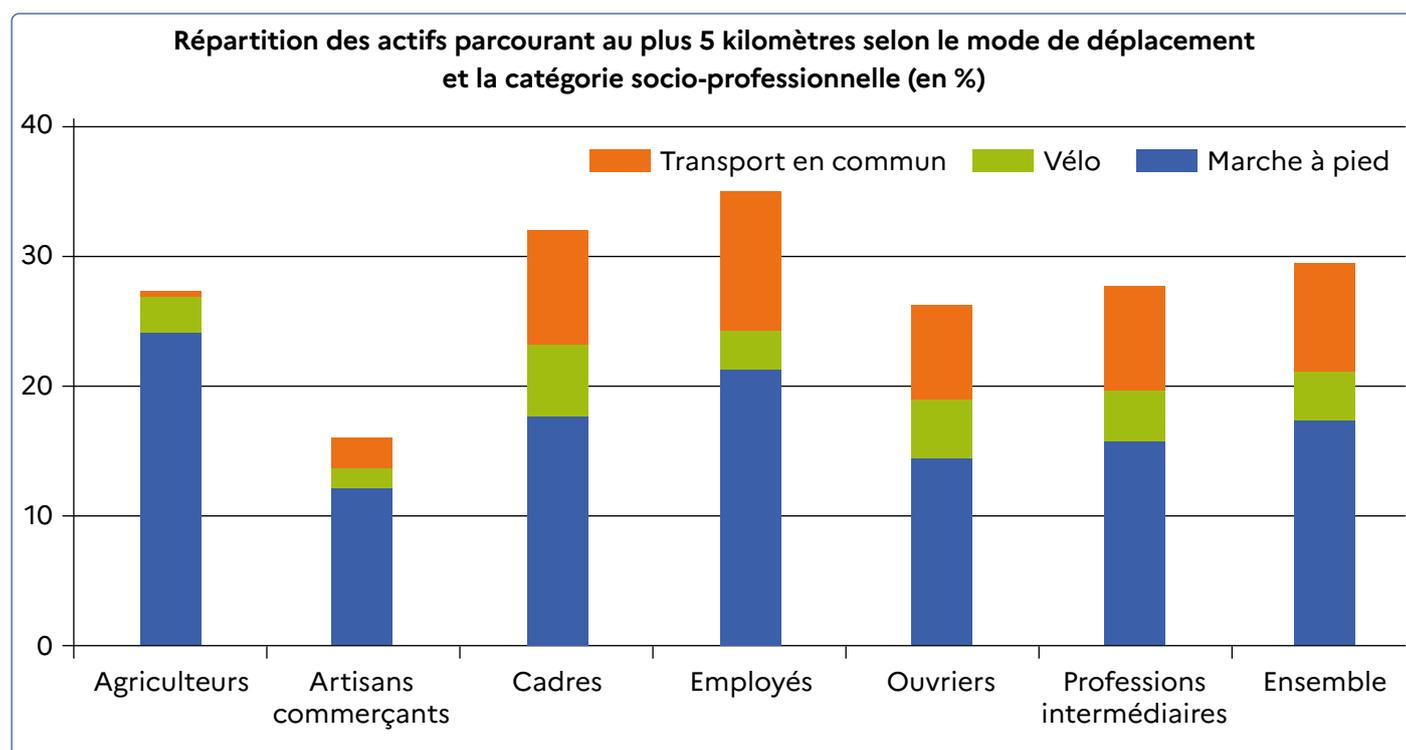
Pour plus d'informations

sur le site de l'Insee : www.insee.fr

Un flash INSEE spécial Normandie, publié en janvier 2021, précisait dans son édition que l'utilisation du vélo en Normandie a progressé entre 2015 et 2019 (+ 0,4 contre + 0,5 point à l'échelle nationale) quand la part des trajets effectués à pied reculait (- 0,5 et - 0,3 point).

Elle indiquait également qu'en 2017, 1,2 million d'actifs normands se déplacent pour aller travailler et un tiers effectue un trajet inférieur à 5 km. Pour ces déplacements courts, les modes de transport doux (marche, vélo) sont plus souvent utilisés et représentent plus d'un trajet sur cinq.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5012392>



Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric - OSRM (distances par la route)